BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 13 juillet 2018 portant dissolution de la brigade de recherches de Château-Thierry (Aisne) et création corrélative de la brigade de recherches de Château-Thierry - Nogentel (Aisne)

NOR: INTJ1810228A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2.

Arrête:

Article 1er

La brigade de recherches de Château-Thierry est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2018. Corrélativement, la brigade de recherches de Château-Thierry - Nogentel est créée à la même date.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade de recherches de Château-Thierry - Nogentel exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le général de corps d'armée, directeur des soutiens et des finances, L. TAVEL